

Corruption au sein du Parlement européen?

**Les députés au Parlement européen déjà bien rémunérés, ont-ils encore besoin d’escroquer de l’argent en supplément&nbsp;? Monsieur Sumar a participé à une séance de la commission des pétitions au Parlement européen et est ainsi devenu témoin de cas systématiques de tromperie, d'enrichissement personnel et d'entrave aux enquêtes sur des soupçons de corruption. Dans une interview avec kla.tv, il met à la lumière la corruption au sein du Parlement européen.**

Intro:

Nous sommes ici devant le bâtiment du Parlement européen à Bruxelles. Le Parlement de l'UE se compose de 751 membres issus des 28 Etats membres. Ses principales tâches sont l'élaboration et la modification des lois, et la distribution des 960 milliards d'euros du cadre financier actuel de 7 ans. En outre, le Parlement exerce une fonction de surveillance sur le Conseil de l'UE, la Commission européenne et la Banque centrale européenne.
Le Parlement a la réputation d'être une administration inefficace et démesurée. La plupart de ses décisions et communications officielles d’une longueur interminable sont formulées dans un jargon incompréhensible. Comme le montre leur dernière grande affaire avec la RGPD (www.kla.tv/12646), ils favorisent les grandes entreprises et harcèlent la classe moyenne et les citoyens.
Cependant, ce travail est bien rémunéré. Un député au Parlement européen touche 8 000 euros bruts par mois, reçoit une indemnité mensuelle forfaitaire de 4 320 euros plus remboursement des frais de voyage, ainsi que 306 euros par jour de présence aux séances officielles des commissions du Parlement européen. Tout cela est complètement financé par les impôts, bien sûr.
Avec une si bonne rémunération, on pourrait penser qu'ils n'ont pas besoin d'escroquer quelques euros supplémentaires.

Aujourd'hui, nous parlons à Andreï Sumar : 46 ans, de nationalité biélorusse, il réside en Belgique depuis 2016. Il est le fondateur du mouvement d'opposition politique « Renaissance ». Le 28 novembre 2016, il a participé à une séance du Parlement européen à Bruxelles. Par hasard, il est tombé sur des cas systématiques de tromperie, d'enrichissement personnel et d'entrave aux enquêtes sur des soupçons de corruption. Certaines des décisions prises par ces commissions étaient également illégales parce qu'il n'y avait pas quorum.
Comment est-ce possible ? C'est ce que nous apprenons maintenant.

Interview :

Présentateur : Bonjour Monsieur Sumar ! Le 28 novembre 2016, vous avez assisté à une séance d'une commission du Parlement européen. Pour quelle raison étiez-vous là ?

Mr. Sumar : J’ai été invité au Parlement européen pour présenter une pétition no 0789 de l’année 2015, consacrée au trafic des visas Schengen. Moi, je suis auteur de cette pétition et je devrais participer à la discussion des problèmes soulevés dans cette pétition.

Présentateur : Et à ce moment-là vous avez découvert quelque chose d'étrange ?

Mr. Sumar : La veille de la réunion j’ai appris par cœur les noms des familles et les photos de tous les députés compétents pour le traitement des pétitions. Au total c’étaient 61 personnes à l’époque. Mais quand j’étais à la réunion, je n’ai pu identifier que 4 députés présents à la réunion. Cela m’a surpris beaucoup, infiniment et plus tard quand le rapport officiel concernant cette réunion a été édité par le Parlement européen, j’étais surpris encore plus, parce que dans ce rapport on a indiqué un nombre de députés présents qui était plus grand qu’en réalité.
Cette contradiction, je la considère comme une fraude, parce que pour une participation au cours d’une réunion, chaque député reçoit une rémunération additionnelle d’un montant de 307 euros. Alors les députés sont rémunérés pour une activité fictive.

Présentateur : Et cette fraude dont vous parlez, est-ce vous pensez que c’est un cas isolé ou est-ce que ça s’est reproduit à d’autres séances ?

Mr. Sumar : Moi personnellement, j’ai étudié des dizaines des enregistrements vidéo d’autres réunions qui ont eu lieu au Parlement européen. J’ai comparé la liste des députés indiqués dans le rapport officiel avec les députés qu’on peut identifier sur l’enregistrement vidéo de cette réunion. Et presque au cours de chaque réunion j’ai identifié des députés qui n’étaient pas présents du tout. Je crois que c’est une fraude. Les députés ne sont pas présents, mais quelqu’un, à la place de ces députés absent, signe le registre de présence et ensuite ce député peut recevoir une rémunération additionnelle.
Au cours des compagnes électorales, les candidats au Parlement européen, promettent à leurs électeurs, de faire tout leur possible pour améliorer la vie des européens et de faire tout possible au profit de la société. Mais après les élections, comme député du Parlement européen, ils commencent à voler. Ils volent directement dans la poche de leurs électeurs.

Présentateur : Et qu'avez-vous fait ensuite ?

Mr. Sumar : Immédiatement, donc deux jours après cette réunion, j’ai informé de cette situation, de l’absence des députés au cours de la réunion, le président du Parlement européen.
Aussi j’ai informé les organes compétents pour l’enquête en cas de fraude, c’est l’office de lutte antifraude.
Partout cette situation a été couverte. Les autorités font tout possible pour empêcher de rendre publique cette situation et pour éviter le scandale.

Présentateur : Donc aucune des autorités n'a vraiment pris en compte votre plainte. Avez-vous essayé d’informer les médias ?

Mr. Sumar : J’ai envoyé des dizaines ou plutôt des centaines d’e-mails aux journalistes et aux rédactions européens. Plusieurs journalistes, quelques dizaines, m’ont avoué que ce sujet est très intéressant pour le publique. Mais ils ne peuvent pas donner de suite à cette information, parce que leur « boss », leur chef, ne leur permettra pas de le faire. Ainsi on peut conclure qu’il n’existe pas de liberté réelle d’expression et de la presse dans l’Union Européenne. Cela m’a surpris beaucoup.
Je peux donner un exemple concernant la télévision française France 3. J’ai envoyé une information à la rédaction de France 3. Et cette télévision a créé et diffusé une émission sous le titre « Gros salaires, privilèges respectives et milliards de l’Europe ». Dans cette émission on a touché légèrement le problème de présence des députés au cours des réunions au Parlement européen. C’est-à-dire, on a donné une illusion des infractions, sans présenter aucune preuve de ces infractions. Ainsi on a essayé de tromper le publique, de montrer que le problème est connu par la société, par les autorités et qu’on va s’occuper de ce problème. Mais en réalité personne ne s’occupe de cela, de cette fraude.

Présentateur : Vous avez donc contacté les autorités, aussi vous avez informé les médias, mais suite à cela, vous avez récolté une campagne de persécution, qu’est-ce que vous voulez dire à ce sujet ?

Mr. Sumar : A Bruxelles on disperse une fausse information à mon sujet qui me discrédit. Ainsi on essaye de couper mes liens avec la société. On influence les avocats, j’ai déjà changé une dizaine d’avocats, parce que je vois que les avocats ne font rien pour m’aider dans ma situation. Mais ce qui est plus pire et plus difficile pour moi, c’est une campagne de harcèlement psychologique et physique qu’on a entamé à mon encontre. Je vois et je crois que ce sont les autorités eux-mêmes qui ont organisé cette campagne de harcèlement.
Les détails concernant ce fait et concernant ma situation sont publiés sur notre site justiceforall.eu
Ici on peut trouver aussi les informations additionnelles concernant la fraude au Parlement européen.

Présentateur : Vous avez donc remarqué cette fraude au sein du Parlement européen. Est-ce qu’il y a d’autres personnes qui sont au courant de cette fraude ?

Mr. Sumar : Ah oui, bien sûr. D’habitude on invite des dizaines de personnes à participer comme observateurs au cours des réunions au sein du Parlement européen. Ces personnes pourraient témoigner contre les députés fraudeurs. Il faut surtout noter que les traducteurs sont toujours au courant de la présence des députés de leur groupe linguistique, c’est-à-dire pour les députés pour qui ils traduisent. Mais toutes ces personnes gardent le silence. Je vois bien qu’ils sont effrayés. C’est très difficile de résister à la campagne de harcèlement que je subis actuellement par exemple. Mais en plus, bien sûr que les députés du Parlement européens peuvent témoigner eux-aussi. Il faut qu’une fois une enquête soit initiée et je crois que des dizaines d’autres témoins seraient prêts à présenter leur témoignage contre les députés fraudeurs

Présentateur : Avez-vous des projets concrets pour la suite ?

Mr. Sumar : En tant que les autorités européens ont refusé d’initier l’enquête de l’affaire au Parlement européen, j’essaie de soulever ce problème auprès des autorités nationales. Je voudrais aussi inviter les citoyens de différents pays de faire un petit renseignement des documents concernant les réunions du Parlement européen afin d’identifier les cas lorsque les députés ont commis des fraudes.

Présentateur :
Merci beaucoup Monsieur Sumar pour votre temps que vous nous avez accordé et pour votre courage aussi, pour dévoiler ce qui se passe au sein du Parlement européen.

**de sl.**

**Sources:**

[www.justiceforall.eu/](https://www.justiceforall.eu/)
<https://de.wikipedia.org/wiki/Mitglied_des_Europ%C3%A4ischen_Parlaments#Entsch%C3%A4digungen_und_Verg%C3%BCtungen>
<http://www.europarl.europa.eu/factsheets/de/sheet/29/mehrjahriger-finanzrahmen>
<https://de.wikipedia.org/wiki/Europ%C3%A4isches_Parlament>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#RGPD - Règlement général sur la protection des données - [www.kla.tv/RGPD](https://www.kla.tv/RGPD)

#PolitiqueUE - La politique de l'UE sous la loupe - [www.kla.tv/PolitiqueUE](https://www.kla.tv/PolitiqueUE)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.